



Le Messenger

Samedi 8 et Dimanche 9 février 2014 N° 1020

Calendrier

Messe des couples

Samedi 15 février
à 18h30
à Sainte Colombe

Entrée en carême

Mercredi des cendres
le 5 mars :

Messe des cendres
- 9h au Bon Pasteur
- 19h à Ste Colombe

10 ans déjà !

Vendredi 31 janvier nous avons fêté les 10 ans de sacerdoce du père Louinès Plaisir.

Une fête sous le signe de la joie.

Une messe d'action de grâce a rassemblé à Sainte Colombe une cinquantaine de paroissiens heureux d'entourer leur curé.

En ce jour de la Saint Jean Bosco, le père Louinès s'est attaché à nous souligner les liens affectifs qui l'unissent à cette grande figure de l'église, son souci des plus pauvres certainement du à ses origines d'Haïti, et le désir de faire grandir les jeunes.

Mais conformément à sa nature profonde, le père Louinès nous a surtout fait partager sa joie, **joie** de nous accueillir ce soir, **joie** d'avoir donné sa vie à Dieu, **joie** de relire les événements qui ont jalonné ces 10 ans passés comme prêtre, **joie** d'être parmi nous dans la paroisse de Sainte Colombe (où il a fait ses débuts).

La chorale dirigée par Marylène a magistralement animé notre célébration par le choix des chants qui soulignent la joie du peuple de Dieu autour de ses prêtres, et par sa participation enthousiaste et esthétique, qui nous montre la qualité du travail de ce beau petit groupe.

Au nom de toute la paroisse, Andrée a offert la nouvelle Bible liturgique (grand format et plus de 2 kilos !), "Parole vivante que le père Louinès est appelé à nous faire connaître et aimer".

La soirée s'est ensuite terminée dans la maison paroissiale, autour d'un apéritif dinatoire convivial.

Claire

Pour retrouver les photos de cette soirée allez sur le site de la vie du secteur : <http://www.catholiques-val-de-bievre.org/> rubrique : arrêt sur événement.

Les nouveaux outils de communication du diocèse.

Les connaissez-vous ?



Mgr Santier désire donner plus de lisibilité à la vie de notre église dans le diocèse par la mise en œuvre de nouveaux outils de communications.

Le logo : nous y voyons une coque qui annonce la voûte de la future cathédrale. Y figurent de même une croix et une porte rouge d'où jaillit un camaïeu de bleus.

Le camaïeu de bleus : sang et eau jaillis du cœur du Christ en croix, représente aussi la diversité du peuple de Dieu dans le Val de Marne, en mouvement entrant et sortant, qui s'unifie dans la porte rouge, « *signifiant à la fois le seuil de l'église mais aussi le cœur du Christ* », et qui s'élargissent vers l'extérieur : « *le monde à aimer et servir* ».

C@P94, le mensuel connecté de l'Eglise en Val-de-Marne : chaque mois, vous le retrouverez désormais, le même week-end pour toutes les paroisses. Chaque article vous renvoie sur le site Internet renouvelé.

Le site internet renouvelé : conçu comme une cathédrale déployée, qui n'est pas le site vitrine du diocèse, mais bien le site de ce que vit, partage, célèbre l'Eglise en Val-de-Marne.

Alors distribuez largement C@P94 autour de vous.

D'après une présentation de Sabine Moreux chargée de la communication

LE DENIER DE L'ÉGLISE

La responsabilité de tous les catholiques



Chaque jour, les prêtres de notre paroisse s'engagent pour l'annonce de l'Evangile et l'accompagnement de chacun sur le chemin de la Foi.

Savez-vous comment sont-ils rémunérés ? De quoi vivent-ils ?

Du don des catholiques ! Le Denier de l'Eglise est en effet la collecte annuelle qui permet d'assurer, chaque mois, un juste traitement à ceux qui s'engagent, avec l'aide précieuse de bénévoles, pour notre diocèse. L'Eglise ne reçoit aucune subvention.

Et pourtant, seulement 10% des catholiques en moyenne donnent au Denier !

Chaque baptisé est donc appelé à participer au Denier pour faire vivre son Eglise et témoigner ainsi de son attachement à l'action de son diocèse et de sa paroisse.

Vous pouvez utiliser l'enveloppe du Denier que vous trouverez dans vos différents lieux de culte. Nous espérons que vous l'ouvrirez et que vous lirez avec attention le document à l'intérieur qui vous indique comment participer à la collecte 2014.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous et, d'avance nous vous remercions.

« VIVRE ET AIMER »

Parce que vivre en couple cela s'entretient, offrez à votre couple une pause pour prendre du recul par rapport au quotidien, approfondir votre communication et construire une relation de couple vivante.

Session en externat du vendredi 7 mars à 20h au dimanche 9 mars 18 h à Créteil.

Renseignements : Josette et Bernard DENOEUDE : 06 09 91 06 93

GROUPE JEUNE 18/35 ANS

Prochaine rencontre du groupe :

Dimanche 23 février après la messe à Notre Dame de la Trinité.

Repas tiré du sac et réflexion sur le thème :

« les chrétiens dans le monde »

Vie de la communauté

Baptêmes à Sainte Colombe

Oscar et Sara Gonzalez

Obsèques

Madame Jeanne CHARPENTIER – Madame Jeanine MUSCAT

Vos rendez-vous de la quinzaine

PCS enfants handicapés

Mercredi 12 février à 14h15 au 3 rue Jaume

Messe des couples

Samedi 15 février à 18h30 à Sainte Colombe

PCS enfants handicapés

Mercredi 19 février à 14h15 au 3 rue Jaume

Groupe jeunes 18/35 ans

Dimanche 23 février à 10h30 à Notre Dame

MESSE DES COUPLES

Vous vous êtes mariés récemment à la paroisse Sainte Colombe de Chevilly Larue ou vous allez vous marier en 2014.

Pour fêter cet heureux événement et rappeler le soutien de Dieu à votre couple, vous êtes chaleureusement invités à la messe paroissiale :

Samedi 15 février à 18h30, à l'église Ste Colombe.

D'autres couples viendront témoigner de leur vie. La célébration se terminera par une bénédiction de tous les couples.

79^{ème} PÈLERINAGE DES 18/30 ANS À CHARTRES

22 ET 23 MARS 2014

Inscrivez-vous avant le 19 mars.

Bulletins d'inscription disponibles à la sortie des messes

Comment nous joindre :

ISSN : 2268-9389

Paroisse Sainte Colombe 3 rue Jaume 94550 Chevilly Larue

Tel : 01 46 86 16 25

Fax : 01 45 60 08 27

Courriel : secretariat.saintecolombe@yahoo.fr

Le site de la vie du secteur : <http://www.catholiques-val-de-bievre.org/>

Le denier de l'Eglise fait vivre notre communauté. Ne l'oublions pas !